



Extrait du site Laïcité Aujourd'hui

<http://laicite-aujourd'hui.fr/?Greve-l-amalgame-prive-public>

# Grève : l'amalgame privé - public

- ACTUALITÉS - France -

Date de mise en ligne : mardi 4 octobre 2011

---

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

---

### Un article d'Eddy KHALDI : La grève des enseignants du privé et l'amalgame Public-privé

*(Article communiqué par nos amis de la FNAREN)*

Les dernières statistiques montrent que le privé est favorisé depuis des années. (à lire sans modération le fichier joint en bas de page)

**Il faudrait 15.000 à 20.000 postes dans le public pour arriver au taux d'encadrement du privé** qui fonctionne avec des classes et des établissements à faible effectifs

Le gouvernement a aussi surajouté des moyens pour le privé dans le cadre du plan banlieue et, grâce à un amendement de Jean Claude **Carle** ; le Sénat, en décembre 2010, à l'heure où l'enseignement public, est frappé par la rigueur, allège encore plus les suppressions de postes exigées dans l'enseignement privé, il propose d'ajouter une sur dotation de 4 millions d'euros équivalent à 250 emplois supplémentaires. Au budget 2011, sur **16 000** postes supprimés, 13 767 emplois sont retirés à l'enseignement public et seulement **1 633** au privé sous contrat au lieu de 3 416 si la règle était respectée. Ce sont donc près de 2 050 emplois, dont 250 par subvention, qui sont encore illégitimement voire illégalement concédés au privé.

**Nathalie Mons**, chercheuse spécialiste des politiques éducatives, nous apprend dans un article paru dans le Monde du 16 juin 2010 qu'entre 2003 et 2009 « **95%** (des postes supprimés) ont été prélevés sur le public contre moins de 5% pour le privé. Une proposition nettement en retrait par rapport au poids de ce réseau dans l'éducation française ».

S'il fallait témoigner de l'opacité de gestion qui entoure l'enseignement privé, dans le département du Maine et Loire, malgré tous ses efforts pour faire croire à un enseignement catholique défavorisé, l'inspectrice d'académie a du constater l'existence de 61 postes surnuméraires dans les écoles privées, sans, pour autant, les supprimer. \*

Cette grève du privé est instrumentalisée pour faire oublier qu'il est favorisé depuis plusieurs années, et les 4 dernières en particulier.

**Ceci permet de faire l'amalgame entre public et privé.** Luc Châtel, jamais en reste lorsqu'il s'agit d'asséner sa propagande partisane ose à présent, sans vergogne, à l'occasion de l'une de ses désormais rituelles visites de rentrée dans des établissements catholiques, développer ce discours : « On me dit que ça va tellement mal dans l'enseignement public que les français seraient une majorité à mettre leurs enfants dans le privé. Je réponds que l'enseignement privé sous contrat fait partie du service public... » (Le Parisien édition Val de Marne, 23 septembre 2011 : « Visite consensuelle de Luc Chatel au lycée privé)

Hors de toute mesure, le ministre n'est-il pas le premier responsable de cette présumée débâcle, alibi instrumentalisé pour justifier et maquiller la dérive libérale qui amalgame public et privé ?

Dérive aggravée d'un retour vers un passé clérical où l'enseignement confessionnel à nouveau reconnu « service public » ignore et bafoue la laïcité de l'Etat.

Les extraits de la dépêche AEF n°155471 du 22 septembre 2011 sont explicites quant aux objectifs poursuivis par

**Chatel et Eric Mirieu De Labarre**, Secrétaire Général de l'enseignement catholique : « Le système éducatif gagnerait à être moins administré, moins géré, et plus animé. L'enjeu est de faire vivre une communauté et une équipe éducative, dans laquelle le chef d'établissement a un rôle pivot », déclare jeudi 22 septembre 2011 Éric Mirieu de Labarre, secrétaire général de l'enseignement catholique, à l'occasion d'un déplacement de Luc Chatel, , au lycée Teilhard-de-Chardin, un établissement privé sous contrat d'association avec l'État, à Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne).

Luc Chatel explique : « Nous avons regardé ce que faisait l'enseignement privé sous contrat, qui avait déjà une culture de travail en équipe pédagogique, et nous avons instauré deux heures d'aide personnalisée au lycée et les enseignements d'exploration, qui ne correspondent pas à une pré-orientation ».

Éric de Labarre. « ...nous souhaitons un débat de fond sur l'école pendant cette période électorale », indique-t-il. « L'enseignement catholique contribuera à ce débat, pour tout le système éducatif (!!!), qu'il soit privé ou public ».

Dans un communiqué du 16 août 2010, des « Chrétiens pour une Eglise Dégagée de l'Ecole Confessionnelle » (CEDEC) : « **se sentent humiliés quand l'Eglise catholique contribue, par le comportement des responsables de cette école confessionnelle, à appauvrir l'école publique - école de la Nation** »

Eddy KHALDI

[>](IMG/doc/Expansionisme_de_l_enseignement_catholique.doc "Word - 82.5 ko")

